

ACA INSURANCE DAYS

Le vœu des assureurs? Une régulation forte et cohérente

Écrit par Aurélie Boob

Publié Le 29.11.2021 • Édité Le 12.08.2022



Marc Lauer, président de l'ACA et CEO du groupe Foyer s'est montré persuasif et a plaidé pour une meilleure régulation du secteur. (Image: Marie De Decker/ACA)

La 9e édition académique de l'ACA s'est tenue il y a peu, en présence du ministre des Finances Pierre Gramegna. L'occasion de faire passer un message clair concernant la régulation du secteur des assurances: avoir moins de réglementation, mais que celle-ci soit plus efficace et cohérente.

L'auditorium de l'ECCL était plein, ce jeudi 25 novembre, pour la soirée académique, qui constituait le troisième volet des ACA Insurance Days 2021, et qui a clos l'événement en phygital. Plus de 800 inscrits ont pu suivre les débats en ligne,

simultanément avec les quelque 300 personnes présentes dans la salle. Une intervention de haute qualité a été délivrée par Inga Beale, ancienne CEO de Lloyd's of London, à propos des risques que l'on est capable de prendre en tant que dirigeant, mais aussi en tant que personne privée, recruteur, parent ou citoyen.

 Marc Hengen, délégué général de l'ACA (Association des compagnies d'assurances et de réassurances au Luxembourg), a introduit la soirée par des chiffres qui indiquent que, malgré les aléas climatiques exceptionnels de 2021, le secteur a enregistré des bénéfiques records. Le secteur «vie» a ainsi connu une hausse de 42% des encaissements (il était à -25% en 2020); le secteur «non-vie», une hausse de 11% (contre 5% en 2020), et le montant total des encaissements des collectes s'élève à 38 milliards d'euros pour l'exercice 2021. C'était 30 milliards en 2020, et 40 milliards en 2019. Il a également annoncé l'arrivée prochaine de quatre nouvelles compagnies, ce qui portera les effectifs de l'ACA à 141 membres.

LIRE AUSSI

Le monde de l'assurance est en cours de remodelage

The Hokus Platform, gagnant du prix de l'ACA

Mieux, plutôt que toujours plus

À plusieurs reprises, Marc Hengen et  Marc Lauer (président de l'ACA et CEO du groupe Foyer) ont mentionné la succession de «vagues» qui déferlaient sur le secteur. Il ne s'agissait pas ironiquement de parler de la crise du Covid, mais surtout des vagues réglementaires que le secteur dit «subir» depuis plusieurs années et qui se sont accentuées depuis le Brexit, lequel s'est accompagné d'une arrivée importante de compagnies ayant choisi le Luxembourg pour s'établir officiellement. Il ne s'agissait pas de remettre en question le principe de la régulation des assureurs, qui semble faire l'unanimité auprès de tous les professionnels, mais le nombre de directives, et surtout leur mise en application.

«Je veux une réglementation forte, cohérente et efficace. Mais je veux une meilleure réglementation, plutôt que toujours plus de réglementation», a plaidé Marc Lauer. Le président a fait notamment référence à la mise à jour de Solvabilité II (2012), règle européenne qui sera mue en Solvabilité II.2 en 2022, en dénonçant «un assemblage de règles incohérentes entre elles qui nuisent à la compétitivité et à la résilience des entreprises». Idem à propos de Priips et IDD, censées informer et

protéger les contractants d'une assurance: ces derniers ont aujourd'hui des dizaines de pages type «conditions générales» à lire et parapher avant de s'engager, ce qui rend la formalisation du contrat illisible et peu engageante.

« DANS UN CHAMPIONNAT, LES ÉQUIPES JOUENT AVEC LES MÊMES RÈGLES. EN ASSURANCE SANTÉ COMPLÉMENTAIRE AU LUXEMBOURG, CE N'EST PAS TOUJOURS LE CAS. »



Marc Lauer, président, Association des compagnies d'assurances et de réassurances au Luxembourg

Au Luxembourg, le secteur des assurances est régulé par une autorité financière indépendante, le Commissariat aux assurances (CAA), rapportant elle-même à l'EIOPA, son pendant européen. Le président du CAA,  Thierry Flamand, assis au premier rang, à côté du ministre des Finances  Pierre Gramegna (DP), n'a rien perdu du message envoyé par l'ACA. «Les règlements, vous les vivez, nous les vivons, mais nous n'en vivons pas», a-t-il rappelé, en guise de justification.

Quatre vœux et un triangle

Marc Lauer a, sur sa lancée, et après avoir posé la problématique, formulé publiquement quatre vœux à l'intention du ministre des Finances.

D'abord, la préservation du marché unique européen, qui n'offre aujourd'hui pas assez de liberté et qui doit selon lui favoriser l'activité transfrontalière, «sinon 13.000 entreprises luxembourgeoises n'auront pas de perspectives de développement». Son second vœu concerne le secret professionnel des assureurs, introduit en 1991 et révisé en 2018. Un texte prévoit l'interdiction des clouds (stockage digital) à l'extérieur du Luxembourg, alors que la profession se digitalise et doit faire face à un volume de données de plus en plus grand. Puis, il a résumé son plaidoyer sur les vagues réglementaires en les qualifiant de «goldplatine».

Enfin, son quatrième vœu a porté sur l'application des règles du jeu: «Dans un championnat, les équipes jouent avec les mêmes règles. En assurance santé complémentaire au Luxembourg, ce n'est pas le cas.» Ce grincement de dents qui ce toute la profession fait référence, sans la citer, à la Caisse médico-

complémentaire mutualiste (CMCM), qui n'est pas soumise à la réglementation Solvabilité II.

Pierre Gramegna a écouté attentivement, mais s'il n'a rien nié de cette réalité, il n'a rien promis non plus, insistant plutôt sur la nécessité de maintenir l'équilibre dans la triangularité de la transition: soutenable, digitale, mais aussi financière.

La soirée s'est terminée par la remise du prix ACA Insurance Innovation, attribué à The Hokus Platform , une start-up qui propose de mettre en relation les compagnies d'assurances et les banques.

Marc Lauer

Marc Hengen

Pierre Gramegna

Inga Beale

Thierry Flamand

ACA

Lloyd's of London

EIOPA

Commissariat Aux Assurances

The Hokus platform

CMCM
